



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120609

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/12/2025 20H44 C:000450 I:07697

V/Appel du Dimanche 21/12/2025 a 20H44

**SDC "DOMAINE DES PINS"
S/C CENTURY 21
25 AVENUE JEAN JAURES
34170 CASTELNAU LE LEZ**

V/REF.IMM. DOMAINE
IMMEUBLE : DOMAINE DES PINS
197/207 AVENUE DE MIREVAL
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE

Montpellier, le 31 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N0 197, APPEL DE MR PONTET, PC0, 06 45952243

MOTIF : LE SOUS-SOL DE L'IMMEUBLE EST INONDE.

Donneur d'ordre : M. PONTET (Membre du Conseil Syndical)

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de fosse de relevage

LE 21/12/2025 A 21H45
A PARTIR DES PARTIES COMMUNES

MISE EN PLACE D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ ÉQUIPÉ D'UN VÉHICULE ATELIER
CONSTAT : LES POMPES FONCTIONNENT MAIS IL Y A UN CODE ERREUR
INTERVENTION REPROGRAMMÉE
NETTOYAGE ET REPLI

LE 22/12/2025 A 22H00
A PARTIR DES PARTIES COMMUNES

MISE EN PLACE D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ ÉQUIPÉ D'UN VÉHICULE ATELIER
POMPAGE DES GARAGES
NETTOYAGE ET REPLI

LE 23/12/2025 A 08H45
A PARTIR DES PARTIES COMMUNES

MISE EN PLACE D'UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS SPÉCIALISÉS ÉQUIPÉS D'UN
VÉHICULE ATELIER
MISE EN PLACE DE LA POMPE POUR ÉVACUER L'EAU
CONTRÔLE DU BON FONCTIONNEMENT
VIDANGE DU PARKING SOUTERRAIN
NETTOYAGE ET REPLI

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 31/12/25 a 10H05 M. O. CHAUBET



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120609

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FJ LCOMPTER Email envoyé le 31/12/25 a 10H05 M. O. CHAUBET

POMPAGE LIE AUX FORTES INTEMPERIES

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Pompage des garages		4	950,00	950,00
TOTAL H.T.					950,00
T.V.A. a 10,00%					95,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>1045,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN